



Succès de l'Augmentation de Capital de Haffner Energy par émission d'ABSA avec maintien du DPS pour un montant de 7 M€

Vitry-le-François, France – 2 avril 2025, 08h00 (CET) - Haffner Energy (ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF) (la « **Société** ») annonce le succès de son Augmentation de Capital en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (le « **DPS** ») d'un montant de **6.995.496 €** par l'émission de 17.488.744 Actions Nouvelles avec Bon de Souscription d'Action (les « **ABSA** ») (l'« **Augmentation de Capital** »). Le **flottant est élargi à 24,75 % du Capital**.



Philippe Haffner, Co-Fondateur et Président-Directeur général de Haffner Energy, déclare :

« Grâce au soutien renouvelé de nombreux actionnaires historiques, que nous remercions, et à l'arrivée de nouveaux investisseurs, cette Opération atteint l'objectif annoncé de 7 millions d'euros. Ceci reflète une confiance réaffirmée dans notre proposition de valeur et dans l'évolution de notre positionnement : bien au-delà de l'hydrogène, notre présence sur quatre marchés nous permet non seulement d'élargir significativement notre marché adressable et de mieux diversifier les risques, mais aussi de nous positionner sur des débouchés plus immédiats.

Cette Augmentation de Capital nous donne un horizon de financement de 12 mois, suffisant pour couvrir la phase de montée en puissance, indépendamment des recettes liées aux commandes attendues. Nous disposons ainsi des ressources nécessaires pour dérouler notre feuille de route et accélérer notre développement sur nos marchés stratégiques, notamment en activant le plein potentiel de notre site de Marolles.

L'Opération nous permet également doubler la part du flottant dans le Capital, tout en limitant l'impact dilutif pour les actionnaires n'ayant pas souscrit (28% avant éventuel exercice des BSA).

Les Bons de Souscription d'Action (BSA) attribués à l'occasion de l'Augmentation de Capital, exerçables à compter du 3 avril 2026 pour une période de six mois, sont susceptibles de générer jusqu'à 7 millions d'euros de ressources supplémentaires pour Haffner Energy à partir d'avril 2026. Nous sommes confiants que la dynamique de la Société rendra l'exercice de ces BSA très attractif.

Nous sommes convaincus que les éléments majeurs de différenciation que nous apportons, combinés à notre maturité technologique, nous placent sur un chemin de croissance durable. Avec un pipeline commercial de 1,55 milliards d'euros, qui se traduit par un pipeline probabilisé de 388 millions d'euros, nous avons pour objectif d'atteindre un EBITDA à l'équilibre au 31 mars 2026. Nous avons également pour ambition de positionner Haffner Energy comme un leader de la transition énergétique mondiale sur ses segments de marché, grâce à nos technologies différenciantes et notre expertise unique dans la valorisation de la biomasse. »



Résultats de l'Augmentation de Capital avec maintien du DPS

A l'issue de la période de souscription clôturée le 28 mars 2025, la demande à titre irréductible s'est élevée à 10.253.133 actions, soit 58,63% des ABSA à émettre ; la demande à titre réductible, servie intégralement, a porté sur 4.657.094 ABSA, soit 26,63 % des ABSA à émettre. Enfin la demande à titre libre, servie intégralement, a porté sur 353.463 ABSA, soit 2,02 % des ABSA à émettre.

En conséquence et tel que précisé dans le communiqué de presse de lancement de l'Augmentation de Capital, les investisseurs institutionnels s'étant portés garants ont été partiellement appelés pour un nombre total de titres correspondant à 2.225.054 ABSA, soit 12,72 % des ABSA à émettre représentant un montant total de souscription de 890.020 €. Les investisseurs ayant consenti un engagement de garantie ont été servis à hauteur de 83,18 %.

Ainsi, le montant brut de l'Augmentation de Capital constatée par le Conseil d'Administration réuni le 1er avril 2025 s'élève à 6.995.496 €, dont 699.549,60 € de valeur nominale et 6.295.946,40 € de prime d'émission, et se traduit par l'émission de 17.488.744 ABSA, à un prix de souscription unitaire de 0,40€, dont 0,10 € de valeur nominale et 0,30 € de prime d'émission.

Par ailleurs, un nombre total de 17.488.744 BSA ont été émis permettant à la Société de lever, en cas d'exercice de l'intégralité des BSA, un montant complémentaire de 6.995.498 € entre le 04/04/2026 et le 04/10/2026. Les caractéristiques des BSA sont rappelées ci-après.

Les ABSA ont été émises dans le cadre de la 7^{ème} résolution adoptée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 12 septembre 2024, conformément à la délégation de compétence consentie par les actionnaires de la Société afin de procéder à une Augmentation de Capital.

Utilisation des fonds levés

Cette levée de fonds permettra à la Société de financer ses activités jusqu'à fin mars 2026, hors effet de potentielles signatures de contrats attendues sur cette période. Cet horizon de trésorerie tient par ailleurs compte des réductions de coûts engagées par la Société qui permettent de limiter de façon significative la consommation mensuelle moyenne de trésorerie, hors recettes et charges non-récurrentes, à moins de 600 k€ par mois (contre 1 M€ tel qu'indiqué dans le communiqué de presse des résultats semestriels publié le 17 décembre 2024).

Cet horizon de trésorerie inclut également l'obtention d'une aide à l'innovation sous forme de prêt (Prêt Innovation – Recherche et Développement) d'un montant de 500 k€ accordé par Bpifrance (et encaissé début mars 2025), relative au projet de centre de production d'hydrogène, d'essais et de formation de Marolles, portant à 1,5 M€ le total des financements publics obtenus sur ce projet (cf. communiqué de presse et dossier de presse du 22 novembre 2024).

Engagements de conservation et d'abstention

Dans le cadre de l'Augmentation de Capital, HAFFNER PARTICIPATION et EUREFI, actionnaires historiques de la Société, détenant directement et de concert 52,73% du capital et 59,69% des droits de vote avant Augmentation de Capital, ont pris un engagement de conservation de 180 jours portant sur la totalité des actions en leur possession avant l'Augmentation de Capital, sous réserve des exceptions usuelles.



Haffner Energy, s'est quant à elle, engagée à ne pas émettre de nouvelles actions post-Augmentation de Capital pendant 180 jours, sauf exceptions usuelles.

Rappel des caractéristiques des BSA

- Nombre de BSA émis : 17.488.744 (i.e. un (1) BSA par ABSA)
- Parité d'exercice : 3 BSA permettront de souscrire à une (1) Action Nouvelle, sous réserve d'ajustements légaux
- Prix de souscription des Actions Nouvelles sur exercice des BSA : 1,20 €
- Cotation des BSA : Oui (code ISIN FR001400Y4X9)
- Maturité : 18 mois à compter de la date d'émission des ABSA
- Période d'exercice : du 04/04/2026 au 04/10/2026 inclus

L'exercice des 17.488.744 BSA représenterait, à terme, une Augmentation de Capital potentielle d'un montant brut de 6.995.498 €.

Incidence de l'émission des ABSA sur la répartition du Capital et des droits de vote

A l'issue de l'émission des ABSA, le capital social de la Société sera composé de 62.182.201 actions de 0,1 euro de valeur nominale chacune. Il se répartira comme suit :

	Avant Augmentation de Capital				Après Augmentation de Capital			
	Nombre d'Actions	% du Capital	Nombre de DDV	% des DDV exerçables	Nombre d'Actions	% du Capital	Nombre de DDV	% des DDV exerçables
Haffner Participation	17 824 000	39,88%	35 648 000	45,15%	20 199 000	32,48%	38 023 000	39,42%
Eurefi	5 741 600	12,85%	11 483 200	14,54%	8 311 600	13,37%	14 053 200	14,57%
Sous total Concert	23 565 600	52,73%	47 131 200	59,69%	28 510 600	45,85%	52 076 200	53,99%
Vicat	1 175 000	2,63%	1 175 000	1,49%	3 675 000	5,91%	3 675 000	3,81%
Eren Industries	1 000 000	2,24%	2 000 000	2,53%	1 391 302	2,24%	2 391 302	2,48%
Kouros	11 826 112	26,46%	21 920 542	27,76%	11 826 112	19,02%	21 920 542	22,73%
HRS	1 000 000	2,24%	1 000 000	1,27%	1 000 000	1,61%	1 000 000	1,04%
Flottant	5 736 238	12,83%	5 736 238	7,26%	15 388 680	24,75%	15 388 680	15,95%
Autodétention	390 507	0,87%	-	0,00%	390 507	0,63%	-	0,00%
TOTAL	44 693 457	100%	78 962 980	100%	62 182 201	100%	96 451 724	100%
	Après Augmentation de Capital				Après exercice des BSA			
	Nombre d'Actions	% du Capital	Nombre de DDV	% des DDV exerçables	Nombre d'Actions	% du Capital	Nombre de DDV	% des DDV exerçables
Haffner Participation	20 199 000	32,48%	38 023 000	39,42%	20 990 666	30,86%	38 814 666	37,95%
Eurefi	8 311 600	13,37%	14 053 200	14,57%	9 168 266	13,48%	14 909 866	14,58%
Sous total Concert	28 510 600	45,85%	52 076 200	53,99%	30 158 932	44,34%	53 724 532	52,53%
Vicat	3 675 000	5,91%	3 675 000	3,81%	4 508 333	6,63%	4 508 333	4,41%
Eren Industries	1 391 302	2,24%	2 391 302	2,48%	1 521 736	2,24%	2 521 736	2,47%
Kouros	11 826 112	19,02%	21 920 542	22,73%	11 826 112	17,39%	21 920 542	21,43%
HRS	1 000 000	1,61%	1 000 000	1,04%	1 000 000	1,47%	1 000 000	0,98%
Flottant	15 388 680	24,75%	15 388 680	15,95%	18 606 160	27,36%	18 606 160	18,19%
Autodétention	390 507	0,63%	-	0,00%	390 507	0,57%	-	0,00%
TOTAL	62 182 201	100%	96 451 724	100%	68 011 780	100%	102 281 303	100%



L'impact dilutif relatif à l'Augmentation de Capital indiqué dans le communiqué de presse de lancement est rappelé ci-dessous :

Participation de l'actionnaire (%)	
Avant émission des ABSA	1%
Après émission de 17.488.744 ABSA provenant de l'Augmentation de Capital	0,72%
Après émission de 17.488.744 ABSA provenant de l'Augmentation de Capital et l'exercice des 17.488.744 BSA (5.829.581 Actions créées)	0,66%

Coordinateur Global et Teneur de Livre

Gilbert Dupont, Groupe Société Générale, agit en qualité de seul coordinateur global et teneur de livre dans le cadre de l'Augmentation de Capital (le « **Seul Coordinateur Global et Teneur de Livre** »).

A propos de Haffner Energy

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de carburants renouvelables compétitifs. Forte de 32 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergies renouvelables, elle a développé des technologies propriétaires innovantes de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permettent de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar).

Haffner Energy est cotée sur Euronext Growth (ISIN code : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF).

Contact investisseurs

investisseurs@haffner-energy.com

Contact presse

HAFFNER ENERGY

Laure BOURDON

laure.bourdon@haffner-energy.com

+33 (0) 7 87 96 35 15